

Bruxelles, le 31 octobre 2007

Le partenariat euroméditerranéen: faire progresser la coopération régionale pour soutenir la paix, le progrès et le dialogue interculturel

La commissaire chargée des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage, Benita Ferrero-Waldner, assistera à la réunion ministérielle des partenaires euroméditerranéens qui aura lieu à Lisbonne les 4 et 5 novembre prochains. Cette réunion évaluera les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail quinquennal arrêté lors du sommet de Barcelone en 2005 et exposera les priorités pour 2008. Les ministres des affaires étrangères examineront les moyens qui peuvent être mis en œuvre pour que ce programme de réforme produise des résultats concrets, proposeront de nouvelles actions dans le contexte du code de conduite euroméditerranéen en matière de lutte contre le terrorisme et débattront le processus de paix au Moyen-Orient et la situation dans la région. Au cours de la réunion de Lisbonne, la commissaire assistera à des réunions distinctes de la troïka avec la délégation israélienne et le groupe arabe et participera à des réunions bilatérales avec les partenaires euroméditerranéens.

Dans une communication¹ publiée le 17 octobre dernier, la Commission européenne a proposé les priorités pour la mise en œuvre du programme de travail dans des domaines comme le dialogue politique et le dialogue en matière de sécurité, l'application du code de conduite sur la lutte contre le terrorisme, la protection civile, le libre-échange, l'énergie, les transports, l'environnement, l'éducation, le renforcement du rôle des femmes au sein de la société, le dialogue interculturel et les migrations, et elle attend avec impatience l'adoption de ces priorités lors de la réunion ministérielle.

Benita Ferrero-Waldner a déclaré: «*Le plan d'action quinquennal arrêté lors du sommet de Barcelone fixe le cadre de nos efforts conjoints. Après douze années de coopération progressivement renforcée, nous devons faire preuve de courage et de détermination pour concrétiser les objectifs que nous nous sommes fixés en 2005 et réaliser nos objectifs communs de paix, de prospérité et de sécurité dans la région. Les partenariats sont avant tout axés sur les gens. C'est pourquoi nous évoquerons le travail à réaliser dans les domaines dans lesquels nous devons accomplir des progrès au profit des habitants de la région*».

¹

Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur la préparation de la conférence euroméditerranéenne des ministres des affaires étrangères de Lisbonne (5 et 6 novembre 2007). Le partenariat euroméditerranéen: faire progresser la coopération régionale pour soutenir la paix, le progrès et le dialogue interculturel

http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2007/com2007_0598fr01.pdf

Parmi les activités menées en 2008 devraient figurer:

- des actions communes en matière de lutte contre le terrorisme, notamment la mise en œuvre du code de conduite approuvé en 2005, qui mettront particulièrement l'accent sur les questions techniques comme le renforcement de la coopération internationale en matière pénale et la lutte contre l'utilisation de l'internet à des fins terroristes;
- la libéralisation du commerce des services et du droit d'établissement, la création d'un mécanisme de règlement des différends, l'harmonisation des réglementations et l'intensification des investissements afin de renforcer encore l'intégration économique;
- le lancement de la première année du dialogue interculturel euroméditerranéen;
- l'organisation de conférences ministérielles sur la société de l'information, l'industrie, le commerce, le tourisme et l'emploi;
- une coopération accrue entre partenaires du Nord et du Sud pour aider les pays du Sud dont certaines zones côtières de faible élévation sont menacées par le changement climatique dans des domaines comme les mécanismes de réaction rapide, le transfert de technologies et le renforcement des capacités;
- la poursuite de la mise en œuvre du plan d'action arrêté lors de la première réunion ministérielle sur le renforcement du rôle des femmes au sein de la société, qui a eu lieu à Istanbul en 2006.

Contexte

Le processus de Barcelone, lancé par les ministres euroméditerranéens des affaires étrangères en novembre 1995, a représenté une alliance novatrice reposant sur les principes de l'appropriation commune, du dialogue et de la coopération. Ce partenariat est guidé depuis par une volonté politique commune de construire un espace de paix, de sécurité et de prospérité partagée. Grâce à lui, des liens politiques et institutionnels durables ont pu être noués entre l'Europe et ses partenaires méditerranéens; il a, de surcroît, permis de jeter les bases du libre-échange et d'engager ces partenaires sur la voie des réformes. L'objectif prioritaire du processus de Barcelone est de développer la dimension régionale du partenariat entre l'Europe et le sud de la Méditerranée. Cherchant à compléter et à renforcer le processus de Barcelone par les plans d'action convenus avec les pays partenaires, la politique européenne de voisinage a permis s'insuffler un nouvel élan aux efforts consentis pour induire un changement qualitatif dans les relations euroméditerranéennes.

Pour en savoir plus:

http://ec.europa.eu/external_relations/euromed/index.htm